

La spécificité des séjours de « vacances enfants » EPAF réside dans le fait que les enfants viennent de toute la France et peuvent s’inscrire sur n’importe quel séjour en respectant la tranche d’âge, **il existe donc de nombreux parcours différents !**

Afin de les rendre possibles, nous fonctionnons sur un format **de plateforme de regroupement**. Les enfants voyagent de leur ville de départ jusqu’à ces plateformes avec des animateurs qui ne seront pas forcément ceux de leur séjour.

Puis ils sont convoyés des plateformes aux centres de vacances avec l’ensemble des enfants et des membres de leur équipe d’animation.



En Hiver quasiment tous les trajets seront effectués en car, exceptés les trajets de Paris à Toulouse et Bordeaux (en train) pour les séjours dans les Pyrénées.

POUR L’HIVER 2025, CERTAINS SÉJOURS ONT UN NOMBRE DE POINTS DE DÉPART RÉDUITS

VILLES EXCLUSIVEMENT OUVERTES POUR LES SÉJOURS EUP ST BÉAT (1013 - 1014) :
PARIS - TOULOUSE - BORDEAUX - PAU

VILLES EXCLUSIVEMENT OUVERTES POUR LES SÉJOURS PORTÉ PUYMORENS (4010) :
PARIS - TOULOUSE - BORDEAUX - PAU

SÉJOURS EXCLUSIVEMENT EN ACHEMINEMENT PARENTS :
LUTTENBACH-PRÈS-MUNSTER 1004 / ARGUEIL 1011 et 1012

CENTRES DESSERVIS DEPUIS LA PLATEFORME DE LYON / HIVER 2025

ABONDANCE : 3001 – 3006
AILLON LE JEUNE : 2018 – 2019
AUSSOIS : 2020 - 2021
BELLEVAUX : 1000
BRIANÇON : 3005 – 3008 – 5000 - 5007
CHÂTEL : 4008 - 5017
ITALIE DU NORD : 8008
PRALOGNAN : 2002
RETOURNAC : 4002 – 4005 – 4007 - 4009
ST BONNET : 1001 – 2001
SAINT NECTAIRE : 2022 - 2023
ST SORLIN D’ARVES : 5018
VAL CENIS : 5020 – 5021
VALLOIRE : 3002 – 3003 – 5016 – 5019

CENTRES DE VACANCES EXCLUSIVEMENT EN ACHEMINEMENT PARENT

- Les centres de vacances ne sont pas nécessairement ouverts pour toutes les zones
- Les informations liées à la convocation seront communiquées par les directeurs de séjours

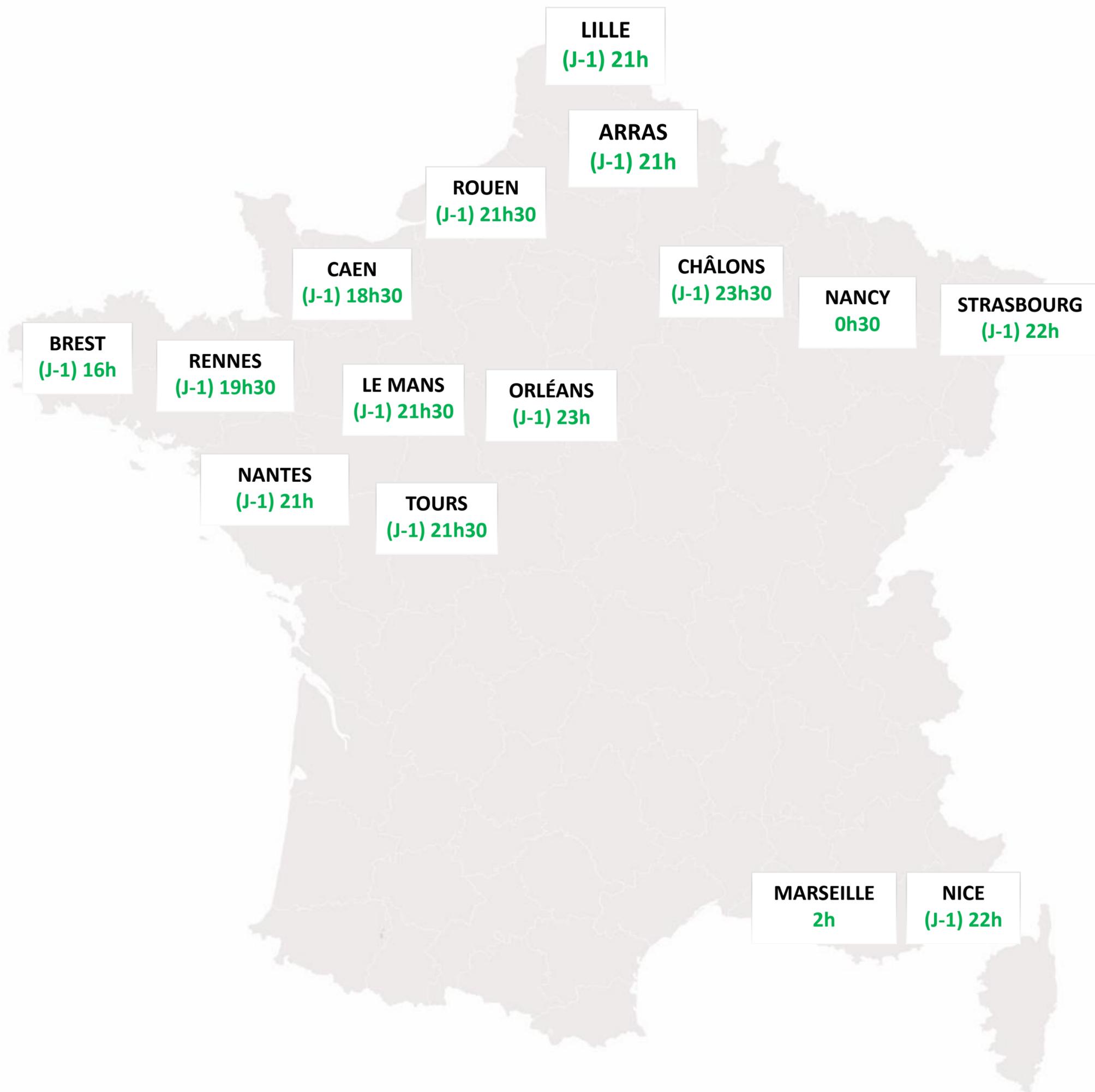


ARGUEIL

LUTTENBACH-PRÈS-MUNSTER

POUR LES SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

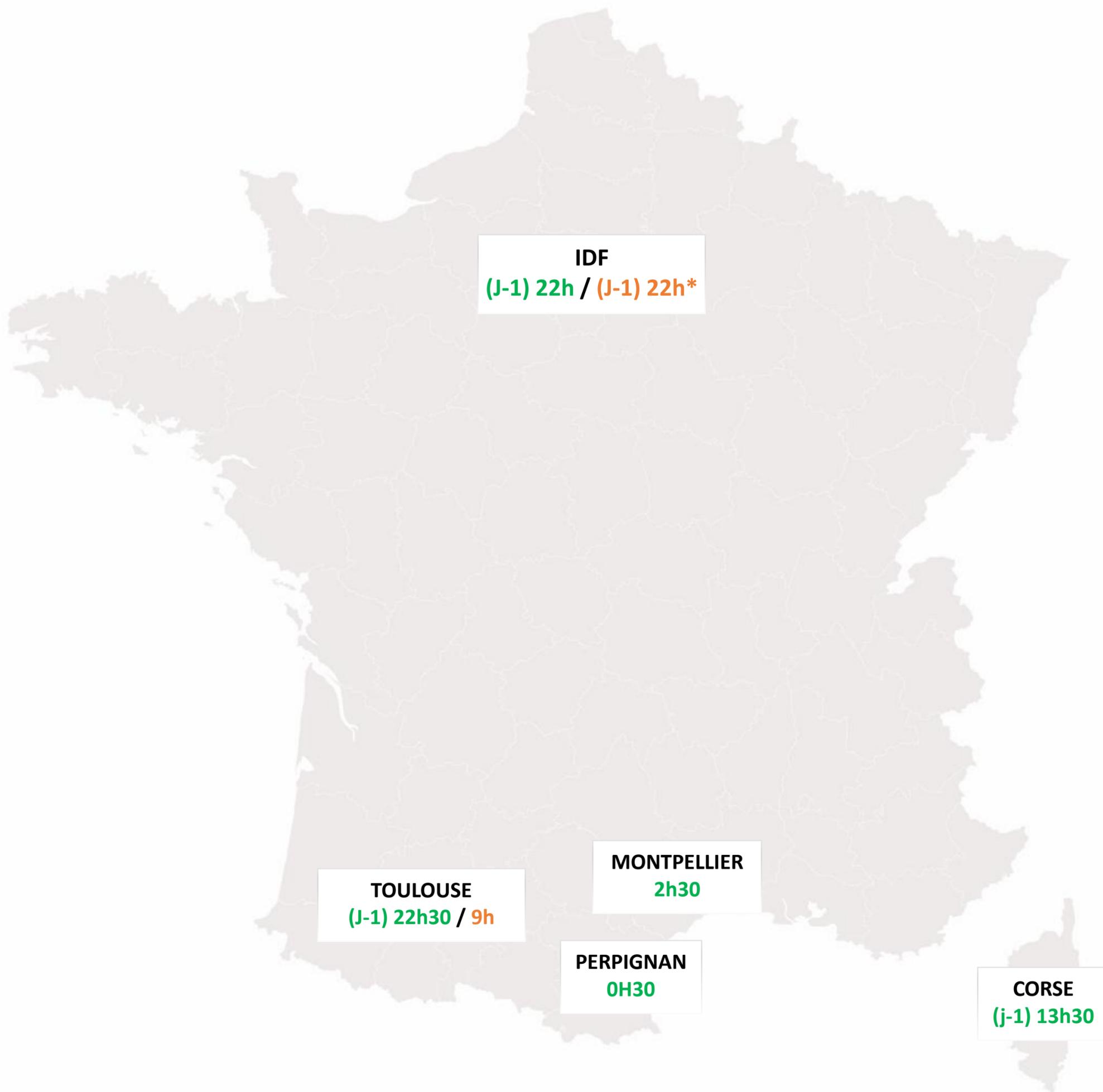
- Les horaires sont donnés à titre indicatif. De nombreux départs se font le samedi soir.
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi.



POUR LES SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

POUR LES SÉJOURS EUP ST BÉAT ET PORTÉPUYMORENS

- Les horaires sont donnés à titre indicatif. De nombreux départs se font le samedi soir.
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi

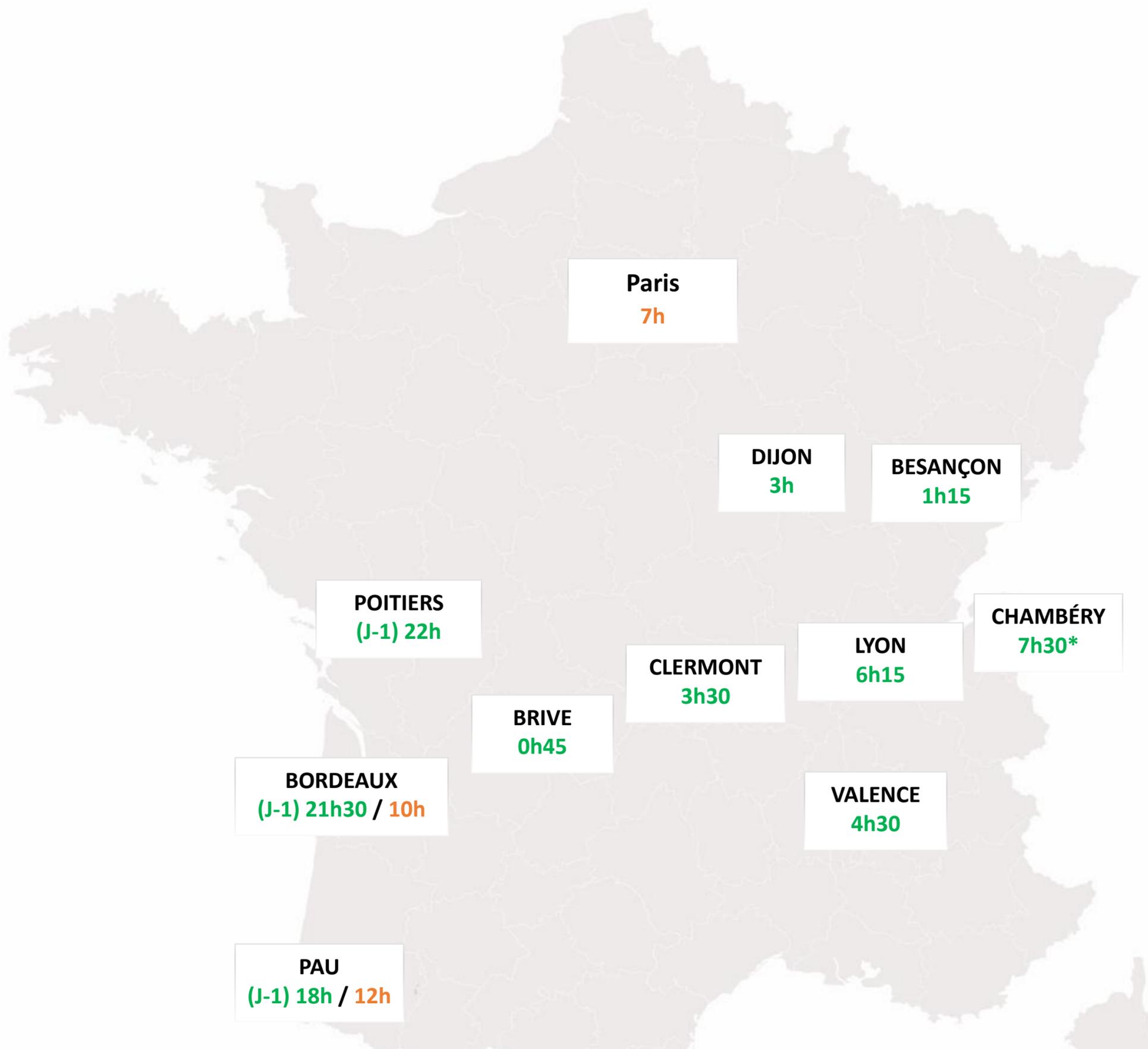


*Trajet de Paris vers Toulouse en train de nuit couchettes

POUR LES SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

POUR LES SÉJOURS EUP ST BÉAT ET PORTÉPUYMORENS

- Les horaires sont donnés à titre indicatif. De nombreux départs se font le samedi soir.
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi.



*CHAMBÉRY vers Retournac et St Nectaire maintenus uniquement si minimum de 5 inscrits de cette ville vers ces centres.



POUR LES SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

POUR LES SÉJOURS EUP ST BÉAT ET PORTÉPUYMORENS

- Les horaires sont donnés à titre indicatif
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi
- Certains centres de vacances ne sont pas ouverts les trois semaines

ALPES

LYON

BELLEVAUX
10h30

ABONDANCE
11h

AILLON LE JEUNE
10h

CHATEL
11h

VALLOIRE
10h

ST SORLIN
10h

ITALIE
13H00

ST NECTAIRE
11h

RETOURNAC
9h

PRALOGNAN
10h

VAL CENIS
10h30

AUSSOIS
10H30

ST BONNET
12h

BRIANÇON
11h

PYRÉNÉES

EUP ST BÉAT
12h

PORTÉ PUYMORENS
12h

POUR LES SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

POUR LES SÉJOURS EUP ST BÉAT ET PORTÉ PUYMORENS

- Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les trajets se font en car jusqu'à Lyon
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi
- Certains centres de vacances ne sont pas ouverts les trois semaines

ALPES

LYON

BELLEVAUX
5h

ABONDANCE
4h30

AILLON LE JEUNE
5h

CHATEL
4h

VALLOIRE
4h

ST SORLIN
4h

ITALIE
01H00

ST NECTAIRE
4h

RETOURNAC
6h

PRALOGNAN
3H30h

VAL CENIS
3h30

AUSSOIS
3H30

ST BONNET
2h

BRIANÇON
3h

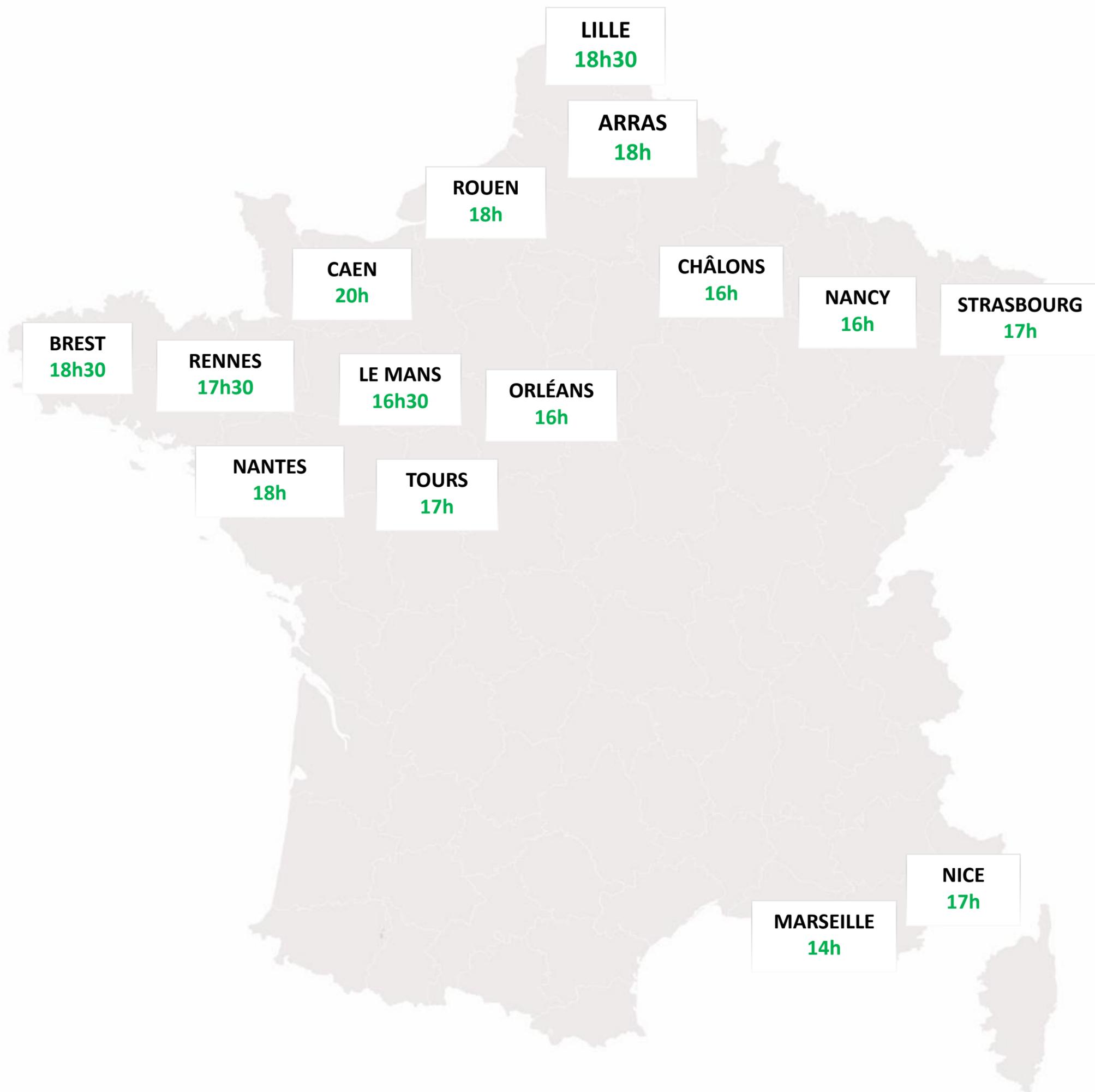
PYRÉNÉES

EUP ST BÉAT
12h

PORTÉ PUYMORENS
12h

POUR LES SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

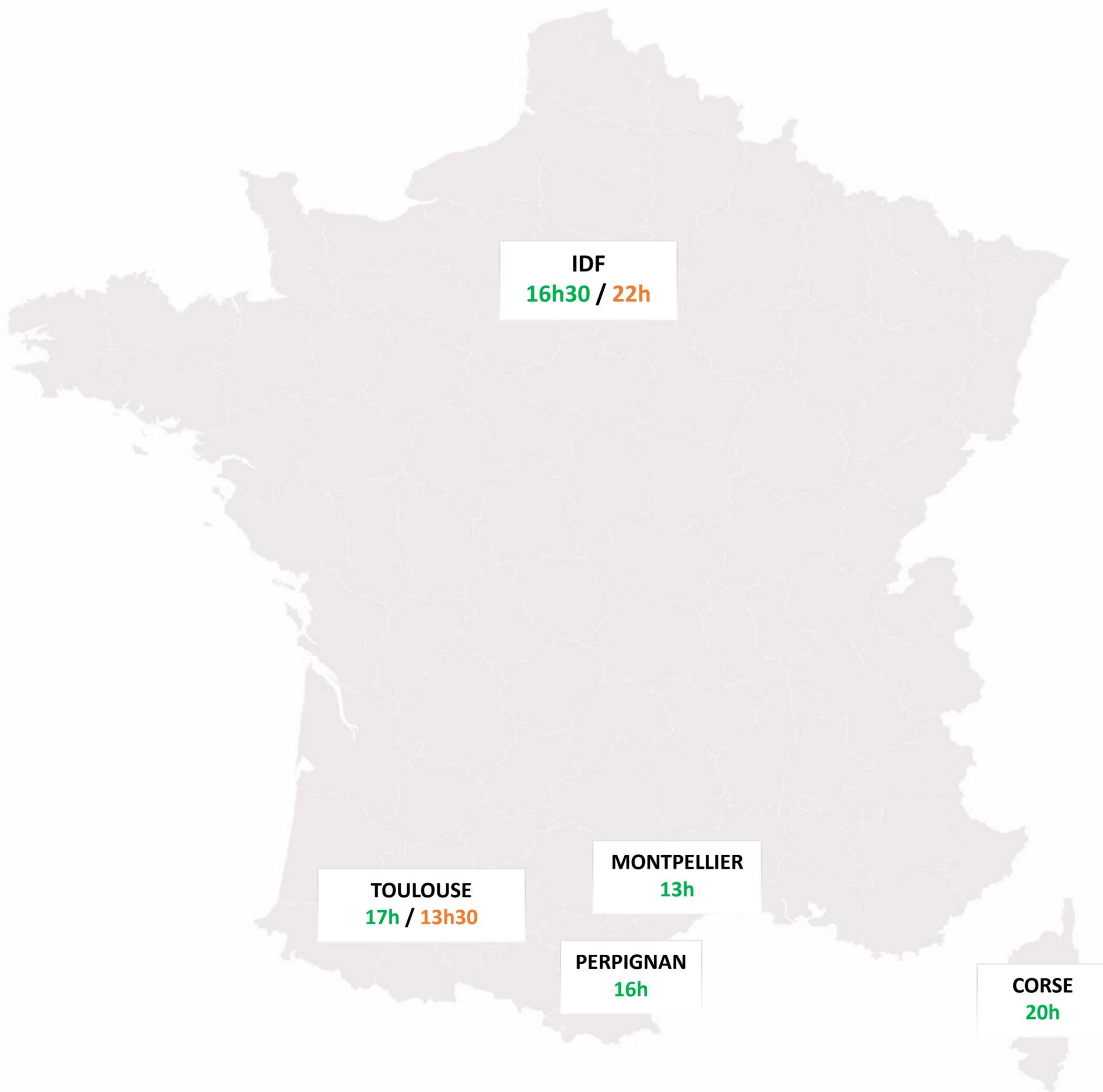
- Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les trajets se font de Lyon vers les villes en car.
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi



POUR LES SÉJOURS DEPUIS LA PLATEFORME DE LYON

POUR LES SÉJOURS EUP ST BÉAT ET PORTÉ PUYMORENS

- Les horaires sont donnés à titre indicatif.
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi



POUR LES SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

POUR LES SÉJOURS EUP ST BÉAT ET PORTÉPUYMORENS

- Les horaires sont donnés à titre indicatif.
- Seule la convocation qui vous sera adressée entre 10 et 15 jours du départ fera foi

